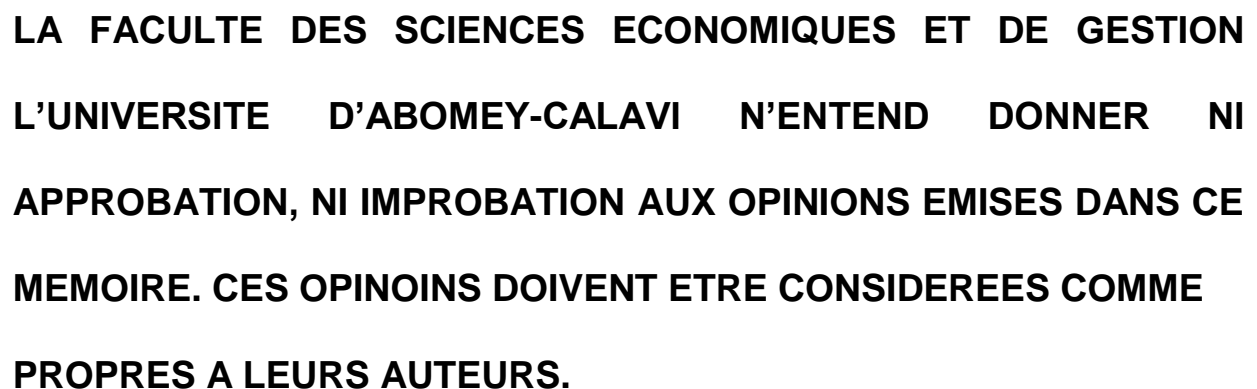




**AVERTISSEMENT**



**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION  
L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI N'ENTEND DONNER NI  
APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE  
MEMOIRE. CES OPINOINS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME  
PROPRES A LEURS AUTEURS.**

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

### DEDICACE

- A mon feu père HOUMENOU E. Albert
- A ma mère SOUNOU O. Jeanne sans vous je n'aurais jamais connu le chemin de l'école. Par vos sacrifices et prières vous avez soutenu mes pas durant le processus pénible de la formation ;

**Gaston E. HOUMENOU**

**Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance :  
Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- Mon père OLOU Elie
- Ma mère AKPO Elise pour tous les efforts consentis pour mon éducation ;

**Nadine I. O. OLOU**

## **REMERCIEMENTS**

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de :

- ✓ Dr AGOSSOU Aimé Patrice, qui a accepté de suivre la rédaction de ce mémoire malgré ses multiples occupations, nous vous exprimons ici nos sentiments de profonde gratitude et notre satisfaction de l'encadrement effectif dont nous avons bénéficié ;
- ✓ Tout le corps professoral de la FASEG pour la qualité des enseignements reçus d'eux d'une part, le goût et les fruits du travail qu'ils nous ont inculqués au cours des trois années de formation d'autres part ;

Monsieur DOSSA Jean pour sa collaboration et son soutien ;

- ✓ Monsieur BALAGOUN Janvier pour nous avoir accordé un stage dans sa structure ;
- ✓ Monsieur AFOUDA K Eric, Directeur Financier et comptable de la CPEC pour avoir accepté de nous superviser ;
- ✓ Monsieur DOKO U. Serge, Directeur Exploitation pour sa collaboration, ses conseils et son soutien ;
- ✓ Monsieur ILAI Justin, Auditeur Interne pour son soutien
- ✓ A tout le personnel de la CPEC pour leur aimable accueil ;
- ✓ A tout le corps professoral de la FASEG pour la qualité des enseignements reçus d'eux d'une part, le goût et les fruits du travail qu'ils nous ont inculqués au cours des trois années de formation d'autres part ;
- ✓ Aux honorables membres de jury pour avoir accepté consacrer leur précieux temps à l'appréciation de ce travail ;
- ✓ A tous nos amis et à tous ceux qui témoignent d'une affection à notre égard, nous leur exprimons notre profonde gratitude ;
- ✓ A nos frères, sœurs, nièces et neveux pour les divers soutiens et encouragements

# **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

## **LISTE**

### **DES SIGLES**

BOA	:	Banque Of Africa
CPEC	:	Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit
CS	:	Conseil de Surveillance
DAT	:	Dépôt à Terme
DFC	:	Directeur Financier et Comptable
FECECAM	:	Fédération des Caisses d'Épargne et des crédits Agricoles Mutuels
FED	:	Frais d'étude de Dossier
FNM	:	Fonds National de la Micro Finance
FPP	:	Frais de Participation aux Produits
IMF	:	Institution de Microfinance
PDSAB	:	Projet Développement du Secteur de l'Artisanat au Bénin
SFD	:	Système Financier Décentralisé
T.O	:	Tontine ordinaire
TEG	:	Taux Effectif Global

**Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance :  
Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

**LISTE DES TABLEAUX**

Elément	Titre	Page
Tableau 1	Charges fixes liées aux crédits	30
Tableau 2	Charges variables liées aux crédits	31
Tableau 3	Variation des taux appliqués	31
Tableau 4	TEG	32
Tableau 5	Taux d'évolution du respect du TEG	33
Tableau 6	Tarifcation des opérations avec la clientèle	34
Tableau 7	Durée d'instruction des dossiers de crédit déposé	35
Tableau 8	Bénéficiaire ayant réalisé leur projet ou non	35
Tableau 9	Motifs de non réalisation du projet	35
Tableau 10	Bénéficiaire ayant honorés ou non l'échéancier	35
Tableau 11	Raison de non-respect de l'échéancier	36
Tableau 12	Evolution du montant annuel des prêts accordés	36
Tableau 13	Gestion du portefeuille de crédit	37

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

### **RESUME**

Le présent mémoire portant sur le thème « Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : cas de la coopérative pour la promotion de l'épargne et du crédit » a pour objectif principal d'analyser les coûts des crédits de proximité sur l'activité économique du client. Pour atteindre cet objectif, deux hypothèses ont été formulées. La première affirme provisoirement que le coût du crédit est rentable pour l'activité du bénéficiaire tandis que la seconde affirme que la lenteur dans le processus de crédit entraîne une dégradation du portefeuille du crédit. La vérification de ces hypothèses a nécessité des techniques et des méthodes qui nous ont permis de collecter des données relative aux diverses variable. A l'issue de cette recherche, il se révèle que l'activité est rentable pour la majorité des clients qui font un prêt dans cette institution et que celle-ci applique un taux qui respecte les normes en vigueur. Cependant, la lenteur dans le processus de déblocage est la cause des impayés ce qui entraîne des pertes énorme d'année en année. Ainsi, on suggère à la CPEC de faire des visites aux clients après l'obtention du crédit pour réduire le risque de détournement de l'objectif du crédit et de faire des prospectus en langue local.

Mots clés : Coût, Micro finance, Crédit de proximité, Impayés

# **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

## SOMMAIRE

INTRODUCTION : .....	1
<b>CHAPITRE I : CADRE DE L'ÉTUDE ET OBSERVATION DE STAGE.....</b>	<b>3</b>
SECTION 1 : PRESENTATION DE LA CPEC.....	4
SECTION 2 : EXPERIENCE DU STAGE ET INVENTAIRE DES FORCES ET FAIBLESSES.....	12
<b>CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>16</b>
SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ÉTUDE.....	17
SECTION 2 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	27
<b>CHAPITRE III: CADRE EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>29</b>
SECTION1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	30
SECTION 2 : SUGGESTION ET CONDITION DE MISE EN ŒUVRE.....	38
CONCLUSION.....	42
BIBLIOGRAPHIE.....	43



**INTRODUCTION**

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

La micro finance a débuté sous la forme d'un mouvement qui consiste à fournir des prêts aux plus démunis. En 1849 en Europe, Friedrich Wilhelm Raiffeisen fonde en Rhenanie la première société coopérative d'épargne et de crédit, une institution qui offre des services d'épargne aux populations ouvrières pauvres et exclus des banques classiques. En effet, la majeure partie de la population est exclue des circuits bancaires classiques à cause des conditions de crédit souvent très lourdes. Dans un tel contexte, les IMF constituaient un espoir pour ces exclus des banques. L'existence des IMF permet à la population de bénéficier des services financiers adaptés à moindre coût de manière à permettre à l'organisation de se pérenniser et de devenir autosuffisants.

Pour cela le défi pour les IMF est de réaliser en permanence, l'équilibre entre la mission sociale et la mission commerciale pour atteindre son but final. C'est pour cela qu'une bonne maîtrise des coûts que les clients supportent s'impose aux IMF. D'où le thème « **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : cas de la CPEC** ».

A travers cette étude, il s'agit, essentiellement de suivre l'évolution des indicateurs liés aux coûts du crédit afin de faire des suggestions pouvant contribuer à l'amélioration du traitement équitable et respectueux de la clientèle de la CPEC. Ce faisant, nous espérons non seulement intégrer les IMF de types coopératifs dans une logique de pérennité, mais aussi les orienter vers leur mission sociale.

Pour mener à bien ce travail, le sujet est développé en trois chapitres. Le premier présente le cadre de l'étude et l'approche théorique. Le second chapitre porte le cadre théorique et méthodologie de recherche de l'étude et enfin le dernier chapitre est consacré au cadre empirique qui débouche sur les suggestions.



***CADRE DE L'ETUDE ET OBSERVATION DE STAGE***

**CHAPITRE I : CADRE DE L'ÉTUDE ET OBSERVATION DE STAGE**

Pour mener à bien une recherche, il faut connaître suffisamment le milieu de recherche. Tel est l'objet de ce chapitre articulé autour de deux sections.

**SECTION 1 : PRESENTATION DE LA CPEC**

Dans cette première section nous développerons deux paragraphes. Dans le premier nous aborderons l'historique, l'évolution statutaire et les services offerts par la CPEC et dans le second paragraphe nous parlerons de sa structure organisationnelle.

**PARAGRAPHE 1: Historique, évolution statutaire et services offerts.**

**A- Historique et évolution statutaire de la CPEC**

**1- Historique de la CPEC**

La Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC) est l'initiative des diplômés sans emploi et des déflatés de certaines sociétés d'Etat dissoutes. A ses débuts, l'objectif recherché à travers cette initiative était la promotion de l'épargne entre les membres. Mais le sérieux observé par les initiateurs qui, compte tenu de leur statut de chômeurs et de déflatés, ont très tôt pris conscience de s'assumer eux-mêmes, à donner à l'institution, la chance de résister à un environnement concurrentiel, caractérisé à l'époque par une multitude d'initiatives de micro finance soutenues par les fonds destinés à atténuer les effets néfastes des différents programmes *d'ajustement* structurel(PAS).Ce groupe a été appuyé par certains aînés. La CPEC été créée dans le souci de résoudre le problème crucial du chômage et de participer au développement économique du pays. Première initiative privée de micro finance à avoir ouvert ses parts sociales au public, elle a connu une évolution au rythme des ambitions de ses promoteurs ainsi qu'il suit.

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

### **2- Evolution statutaire de la CPEC**

<b>PERIODE</b>	<b>STATUT</b>	<b>AUTORISATION</b>
1992-1995	Informel	-
1996-1999	Pré –coopérative	Récépissé n°020306204/MDR du 20/06/1996
Depuis 20 sept 99 à ce jour	Coopérative	Agrément N° L99.0004-A-MFE du 20/09/1999

**SOURCE** : Extrait du manuel du plan d'affaires de la CPEC.

Durant ces trois périodes qu'a connues la CPEC, la principale ambition de ses membres est de faire de leur institution, une référence reconnue aux plans national et international pour ses performances et la qualité de ses prestations au profit des populations exclues du système financier classique.

La vision de la CPEC est de devenir la première institution de micro finance de type coopératif dans la sous-région.

La mission assignée à la CPEC est de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations à faibles revenus en leur offrant des produits financiers et non financiers adaptés.

L'objectif principal de la CPEC est de contribuer de façon significative à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies. La réalisation de cet objectif principal passe par les objectifs spécifiques suivants :

- étendre ses activités dans les zones attractives (urbaines et rurales) à travers l'ouverture d'agences ou de guichets rattachés ;
- accroître le nombre de bénéficiaires de services d'épargnes et de crédits ;
- Devenir une institution de micro finance autonome, pérenne accédant à une grande variété de sources de financement ;

L'ambition de bien faire et d'aller de l'avant a toujours galvanisé les dirigeants de la coopérative et cela a permis d'acquérir un terrain en 2002 et de mettre à la disposition de tous

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

ses membres le siège de la CPEC sis en face du feu tricolore à Menontin Cotonou (Construction sur fonds propre) depuis juin 2005.

### **B- Services offerts**

Comme toute structure de micro finance, la CPEC a pour objectif, la collecte de l'épargne sous diverses formes et la redistribution de celle-ci sous forme de crédit à ses membres. Les produits qui sous-tendent ces activités se présentent comme suit :

#### **1- Les produits d'épargne**

##### **- *la tontine***

C'est un produit d'épargne qui consiste à un versement régulier d'un montant prédéfini supérieur ou égal à 200 Francs. Les versements sont pointés sur une carte. Au 31<sup>ème</sup> versement, le client peut demander le reversement de sa cotisation. L'institution a pour intérêt un appointement et les 30 autres sont reversés aux clients.

##### **- *Épargne sur livret***

C'est un produit qui consiste en l'ouverture d'un compte épargne dont les opérations sont mentionnées dans un livret fourni à l'ouverture du compte.

##### **- *Le dépôt à terme (DAT) :***

C'est une forme de dépôt qui consiste à déposer une somme supérieure ou égale à 50 000 et à fixer une échéance (supérieure ou égale à 6 mois) avant laquelle la somme déposée ne peut être disponible. C'est un dépôt qui génère des intérêts au membre déposant à date échue.

##### **- *Les parts sociales (PS)***

La prise des parts sociales par les membres (anciens ou nouveaux) est une forme d'épargne distincte des autres.

Ces différentes ressources permettent la satisfaction des demandes de crédit.

#### **2-Les produits de crédit**

En réponse aux spécificités des besoins de ses membres, la CPEC offre une gamme très variée de crédits à savoir :

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

### **- *Crédit ordinaire***

C'est un produit destiné à toutes les couches socio professionnelles de la population et qui leur permet de répondre à un besoin donné. Il s'agit des prêts dont le montant varie de cent mille (100 000 FCFA) à dix millions (10 000 000 FCFA). Ce crédit peut être destiné à la consommation, en équipement, en immobiliers etc. La durée de remboursement peut aller de 12 à 60 mois.

### **- *Crédit secours***

Il fait référence à la notion sociale. C'est un crédit ponctuel, destiné aussi aux personnes physiques que morales, qui répond à la satisfaction d'un besoin urgent et vital. Son délai de remboursement n'excède pas 12 mois. Le taux d'intérêt annuel est de 18% et le montant maximum est de 500 000 FCFA.

### **- *Crédits de scolarisation***

C'est un produit qui consiste à appuyer les parents d'élèves ou les promoteurs d'école à la préparation de la rentrée scolaire. C'est un produit qui est lancé à l'approche de la rentrée scolaire. Compte tenu du caractère social de ce crédit, le taux d'intérêt est de 10% et est remboursable sur une durée maximale de 09 mois. Le montant du crédit ne peut excéder 1 000 000 FCFA.

### **- *Les conditions d'accès***

La CPEC est ouverte à tous sans aucune discrimination. Quatre (4) critères fondamentaux ont été retenus pour adhérer à la CPEC :

- ✓ Fiche d'adhésion ;
- ✓ Frais d'adhésion ;
- ✓ Carte de membre ;
- ✓ Part sociale.

**PARAGRAPHE2: Structure organisationnelle et environnement de la CPEC**

**A- Structure organisationnelle de la CPEC**

**1- Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est l'instance suprême de l'institution et représente la réunion annuelle des membres (anciens et nouveaux) de la coopérative. Elle permet non seulement aux membres de prendre part aux affaires de la coopérative mais oblige les membres élus à rendre compte de leurs activités. Comme compétences de l'Assemblée Générale, on peut citer entre autres :

- s'assurer de la saisie administrative et du bon fonctionnement de la CPEC ;
- modifier les statuts et le règlement intérieur ;
- élire les membres des organes de la CPEC ;
- approuver les comptes et statuer sur l'affectation des résultats ;
- adopter le projet de budget ;
- définir la politique de crédit.

**2-- Les autres organes dirigeants et l'équipe de gestion de la CPEC**

➤ *Les organes dirigeants*

✓ **Le Conseil d'Administration**

Le conseil d'administration est l'émanation de l'Assemblée Générale. Il veille au fonctionnement et à la bonne gestion de la CPEC.

Les membres du conseil d'administration sont égaux entre eux et responsable collectivement de l'administration de la Coopérative devant l'Assemblée Générale. A cet effet, il est chargé notamment :

- \* d'assurer le respect des prescriptions légales réglementaires et statutaires ;
- \* de définir la politique de gestion des ressources de la CPEC et de rendre compte périodiquement de son mandat à l'Assemblée Générale dans les conditions fixées par les statuts et le règlement ;
- \* de mettre en application les décisions de l'Assemblée Générale.

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

### ✓ **Le Comité de Crédit**

Il a la responsabilité de gérer le crédit conformément aux politiques et procédures définies en la matière.

A la fin de l'exercice social, le comité de crédit élabore son rapport d'activités qu'il transmet au Conseil d'Administration huit (8) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire et le présente lors de celle-ci.

### ✓ **Le Conseil de Surveillance**

Il est chargé de la surveillance, de la régularité des opérations de la CPEC et du contrôle de gestion. Le conseil de surveillance examine les rapports d'inspection et reçoit les plaintes des membres, les soumet le cas échéant aux autres organes de la CPEC et répond aux plaignants. Le conseil de Surveillance est habilité à entreprendre toute vérification ou inspection des comptes, des livres et opérations de la CPEC.

### ➤ **L'équipe de gestion**

#### ✓ **Le Directeur Général**

Le Directeur Général exerce ses fonctions sous l'autorité du Conseil d'Administration. Ses pouvoirs et devoirs sont déterminés par le règlement intérieur de l'institution. Il a pour mission:

- ✚ contrôler l'ensemble des activités de la CPEC et de veiller à l'exécution des décisions des différents organes ;
- ✚ formuler à l'endroit des différents organes décisionnels des recommandations sur les objectifs, politiques et plans d'actions de la CPEC et de les informer régulièrement sur leur mise en application ;
- ✚ présenter au Conseil d'Administration les états financiers, les budgets et le rapport annuel ;
- ✚ assurer la gestion des ressources humaines et d'en informer régulièrement le Conseil d'Administration ;
- ✚ collaborer avec le Président du Conseil d'Administration à la représentation de la CPEC.

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

### ✓ **La Direction commerciale**

Cette direction est composée d'agents d'accueil et d'orientation et d'animateurs. Les activités sont coordonnées par le Directeur Commercial. Elle est chargée de l'acquisition, de la fidélisation de la clientèle et du maintien de l'image de marque de l'entreprise.

### ✓ **La Direction du Portefeuille de crédit**

Cette direction est fractionnée en trois (03) sections : la section Crédit, la section Suivi et la section recouvrement. La section crédit est composée d'agents de crédit qui ont compétence pour traiter les demandes de crédits et de mettre en place des crédits. La section Suivi comme son nom l'indique est composée d'agents chargés du suivi des remboursements de crédit. A ce titre, ils procèdent à la passation des remboursements de crédit en vue de dégager les impayés. Une fois les impayés dégagés, la section recouvrement relance les clients en retard les obligeant à se mettre en règle.

### ✓ **La Direction Financière et Comptable**

Pour la présentation des états financiers et états annexes à chaque fin d'exercice. Cette direction est à la fin du processus d'octroi du crédit en ce qui concerne notamment le déblocage. En plus de la production des états financiers en fin d'année, elle s'occupe de la gestion des dépôts des membres.

### ✓ **La Direction Informatique**

Composée d'un directeur et des agents d'appui, cette direction joue un grand rôle dans le système informatique de gestion (SIG) de la CPEC. Il s'occupe du bon fonctionnement des équipements informatiques et du SIG.

## **B- ENVIRONNEMENT DE LA CPEC**

Nous décrivons ici le macro et le micro environnement.

### **1-MICRO ENVIRONNEMENT**

Il regroupe essentiellement :

- ✓ **Les clients** : sont des personnes physiques ou morales sollicitant des prestations de la CPEC. On peut citer les salariés, les retraités, les commerçants, les paysans etc.

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

- ✓ **Les partenaires** : Collaborent avec la CPEC .Ils sont la plupart des institutions financières à savoir la BOA, la DIAMOND BANK, L'ECOBANK, le CONSORTIUM ALAFIA, le FNM, etc.
- ✓ **Les concurrents** : sont les institutions de micro finance qui offrent les mêmes produits que la CPEC. On peut citer VITAL FINANCE, FECECAM, FINADEV, BENIN MICRO FINANCE, ALIDE, MUTUALISE.

### ➤ **Membre de la CPEC**

La Coopérative Pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit, est composée de quatre (4) catégories de membres classés à titre historique, comme suit :

- **Membres fondateurs**

Cette catégorie de membres regroupe les initiateurs de la CPEC. En tant qu'initiateurs, ces membres ont donné à la Coopérative ses premières orientations, rédigé les premiers documents de base et apporté les premiers fonds de démarrage des activités.

- **Membres promoteurs**

Ce sont les personnes qui bien que n'étant pas à l'origine de l'idée de projet de la CPEC, ont apporté leur appui (moral et financier) pour la concrétisation de l'initiative et pour la gestion des charges de fonctionnement.

- **Membre associés**

La CPEC comme indiqué plus haut, est la toute première initiative privée de micro finance à avoir ouvert ses parts au public. A cet effet, les membres associés sont ceux qui ont souscrit au moins cinq(5) parts sociales .Il est important de rappeler que la valeur nominale d'une part est 2500 FCFA.

- **Membre ordinaire**

Ce sont les membres qui ont souscrit et libéré des parts pour une valeur inférieur à 50.000 FCFA. Les différents membres de la CPEC ont rigoureusement les même droits et devoirs.

## 2-Macro environnement

Il est composé en général de :

- ✓ **L'environnement économique** : il offre à la CPEC autant d'opportunités, que de difficultés ; opportunité parce que la situation économique pousse les populations à faire appel à ses services. Comme difficultés le nombre important de banque et la concurrence qu'elles lui font.
- ✓ **L'environnement géographique** : compte tenu du lancement progressif, la CPEC ne dispose pas du meilleur emplacement vu la disposition de la ville mais elle s'étend de plus en plus en multipliant ses postes sur le territoire national.

## **SECTION 2 : EXPERIENCE DU STAGE ET INVENTAIRE DES FORCES ET FAIBLESSES**

### **PARAGRAHE 1 : Déroulement du stage**

Notre stage à la CPEC s'est effectué sur une période de quatre(04) mois. Durant cette période, nous avons acquis des connaissances au niveau de trois services, qui sont la direction commerciale, la comptabilité et la direction de l'exploitation de l'institution. Les tâches effectuées sont:

- ✓ **l'accueil, information et l'orientation des clients**

Il s'agissait pour nous ici de recevoir les clients, d'écouter leurs préoccupations et en fonction de cela, s'il s'agit d'un renseignement nous leur donnons les différentes informations dont ils ont besoin ou nous les orientons vers les services spécialisés pour la prise en compte de leurs préoccupations. Dans le cas où il s'agit d'un rendez-vous déjà pris, nous les dirigeons vers les personnes qu'ils désirent rencontrer. A l'accueil, sont déposés également les dossiers de crédits pour transmission au service crédit qui se charge du traitement.

- ✓ **Service Comptabilité**

Sous l'autorité du chef service comptable ,nous avons eu pour attribution les tâches suivantes: établir des bons à payer pour signature; vérifier les pièces comptables transmises par les caissiers; vérifier le solde caisse journalier sur la base des pièces transmises; établir des

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

bordereaux de remise, des chèques et leur enregistrement dans le registre; la gestion des stocks de fourniture de bureau; l'envoi des colis; le paiement des factures classiques(SBEE,SONEB...).

### ✓ **Services d'exploitation**

Il s'agissait pour nous de:

- s'entretenir avec les clients;
- faire un entretien avec les avaliseurs des demandes de crédit;
- faire une visite sur le terrain pour la vérification de l'exactitude des informations fournies lors de l'entretien;
- faire la transmission des dossiers au comité de crédit pour approbation;
- faire une réception des dossiers et préparer les dossiers acceptés pour leur envoi au service financier afin de finaliser le processus et décaisser les fonds
- effectuer des opérations de relance pour les clients non à jour dans le remboursement des fonds empruntés.

### **Difficultés rencontrées**

Nous avons rencontré des difficultés dans l'exécution de ces différentes tâches. En effet, la CPEC bien qu'étant une institution structurée, on note parfois des conflits d'attribution dans l'exécution de certaines tâches.

Nous assistons parfois au mécontentement des clients suite à diverses raisons. Cette situation peut être due à:

- Une mauvaise information préalablement reçues (DAT, PS) ;
- Une durée trop longue dans le déblocage de crédit ;
- la lenteur de la caisse due au problème du logiciel ;

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

### **Expériences Acquis**

Malgré toutes ces difficultés rencontrées, notre séjour dans la structure nous a permis de développer l'art d'accueillir les clients et l'aptitude à travailler en équipe dans une entreprise et cela sous la pression.

De façon technique nous avons:

- Acquis une expérience professionnelle car nous avons été intégré à part entière dans le personnel de la CPEC-Cotonou;
- Connu, maîtrisé la manière dont se monte un dossier de crédit ou d'ouverture de compte dans un Institution de Micro finance;
- Etablis des bons d'achat, remplis des remises et chèques ;
- Passé des écritures dans le logiciel perfecto ;
- collationné et vérifié des pièces comptables de la caisse ;

### **PARAGRAPH2 : Forces et faiblesses**

Les forces de la CPEC se présentent comme suit :

- Un personnel dynamique, dévoué et rompu à la tâche ;
- La compétence du responsable de la section comptabilité qui aide les associés dans plusieurs domaines
- La CPEC a entretenu de bonnes relations avec tous ses partenaires que sont : FNM, CAA, CGGC, CONSORTIUM ALAFIA
- La CPEC a répondu favorablement aux diligences des autorités de contrôle.

Les faiblesses de la CPEC se présentent comme suit :

- la mobilisation de l'épargne peu efficace malgré la création du service épargne ;
- l'appropriation difficile et tardive du projet UNCDF ;

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

-l'instruction des dossiers de crédits souffre d'efficacité sur toutes les phases de gestion de crédits surtout le suivi du remboursement et de recouvrement dans toutes les entités de la CPEC ;

-l'assainissement tardif du portefeuille de crédits ;

-la préparation étroite des tâches conduisant au non anticipation par certains collaborateurs.



**CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE  
L'ETUDE**

**CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE**

**L'ETUDE**

Le présent chapitre traite d'une part, la problématique de l'étude et les objectifs de recherche (section 1) et d'autre part, la revue de littérature, des hypothèses et de la méthodologie de recherche (section 2).

**SECTION 1: CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE**

Dans cette section nous développerons la problématique de l'étude, l'intérêt de l'étude, et les objectifs de l'étude.

**PARAGRAHE 1 : Problématique et intérêt de l'étude**

**A- PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE**

Le troisième millénaire est caractérisé par une accentuation de la concurrence qui touche non seulement les sociétés privées mais aussi les institutions de micro finances qui ont pour objectif de réduire la pauvreté et même de permettre aux populations démunies d'avoir accès aux services financiers autrefois détenus uniquement par les banques secondaires. Le secteur de la micro finance n'est pas épargné de la rude concurrence. C'est dans ce cadre qu'on assiste à la création des Institutions de Micro finance (IMF) qui a connu de nos jours une évolution spectaculaire dans l'Union Ouest Africaine marqué par leur proximité à leur clientèle et par la flexibilité de leur procédure d'octroi et de recouvrement qui sont peu contraignantes pour les populations pauvres. Les IMF étant informés des besoins de la population ont réagi convenablement en leur offrant des services financiers et non financiers tels que : l'épargne ou le crédit. L'épargne collectée par ses structures est alors redistribuée sous forme de divers crédits aux populations pauvres qui supportent des coûts avant et après l'obtention du prêt.

La vulnérabilité des IMF notamment de la CPEC oblige tous les dirigeants à revoir la politique liée à l'analyse des coûts des crédits. De même, il urge pour ces dirigeants de mettre en place un système de sécurité chargé de la surveillance des crédits octroyés aux clients afin de réduire les risques inhérents à l'octroi de crédit. Dans ce cadre une gestion financière efficace pourra réduire ces risques. Dans la perspective de maintenir sa part de marché, la

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

CPEC doit avoir une veille stratégique afin de ne pas se voir éliminé par la concurrence. Quels sont les coûts du crédit dans les institutions de microfinance ? Quelles sont les mesures à mettre en œuvre pour lutter contre la dégradation du portefeuille de crédit. Ce sont ses interrogations qui nous ont motivées à faire des recherches sur les clients et le personnel de la CPEC. C'est dans ce cadre que nous avons choisi de réfléchir sur le thème « Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit ».

### **B- INTÉRÊT DE L'ÉTUDE**

Notre choix pour ce thème ne relève pas d'un hasard; il se justifie par le fait que Les Institutions de Micro de finance octroient différents crédits de proximité aux clients qui n'ont pas accès aux banques et qui veulent entreprendre et renforcer leur activité afin de faire du profit qui leur serviront d'épargner et d'améliorer progressivement leur condition de vie. Pour financer leur activité, la population béninoise s'adresse beaucoup plus aux IMF que les banques à cause de l'offre de produit adapté que proposent ces derniers. Ainsi, ce travail présente un intérêt réel au point qu'en plus d'apporter des éclaircissements sur le rôle d'une institution financière non bancaire, il s'attèle à analyser le coût des crédits de proximité. Par conséquent, les institutions de micro finance dans leur ensemble et la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit de manière particulière, trouverons ici, un outil pour renforcer le traitement équitable et respectueux des clients à travers la minimisation des coûts supportés, tout en restant en marge du taux effectif global proposé par les autorités de tutelle et la réglementation en la matière.

Au plan personnel, ce travail nous a permis de connaître les différents éléments constitutifs du coût.

Notre intérêt pour cette étude s'explique par notre désir d'approfondir nos connaissances sur la gestion des opérations et en particulier celle liées à l'analyse des coûts des crédits de proximité dans les IMF afin de permettre à la CPEC d'avoir une maîtrise des coûts liés à l'octroi de crédit.

## **C-OBJECTIFS DE L'ETUDE**

Les objectifs de l'étude sont fixés par rapport aux problèmes à résoudre et se présente comme suit:

### **1 -OBJECTIF GENERAL**

De façon générale, notre travail vise à analyser les coûts des crédits de proximité sur l'activité du client.

### **2-OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Ils visent spécifiquement:

- OS<sub>1</sub>: Identifier les coûts des crédits par rapport aux clients.
- OS<sub>2</sub>Apprécier l'évolution du portefeuille crédit à la CPEC.

## **Paragraphe 2 : La Revue de la littérature**

Pour parvenir à notre finalité nous allons recueillir des informations et des données à partir de notre revue documentaire. A cet effet, nous allons faire usage des mémoires passés, de l'internet, des ouvrages qui traitent les coûts des crédits de proximité. La revue de littérature reste une étape fondamentale pour la réalisation de notre étude.

### **A- Clarification des concepts fondamentaux**

#### **1-Micro finance**

Il existe plusieurs définitions de la notion de micro finance. Pour LEDGERWOOD (1998), « le terme de micro finance désigne l'offre de services financiers à une clientèle pauvre composée notamment de petits travailleurs indépendants ». D'après les travaux de Marc LABIE (1999), c'est l'octroi de services financiers (généralement du crédit et/ou de l'épargne), à des personnes développant une activité productive, le plus souvent de l'artisanat ou du commerce, et n'ayant pas accès aux institutions commerciales en raison de leur profil socio-économique. (Il s'agit de pauvres, sans revenu fixe, qui n'offrent aucune garantie en vigueur dans les institutions commerciales). Selon Jacob YARON (2001), la micro finance se définit comme « l'offre de services financiers (épargne et crédit) de faibles dimensions à destination de micro entreprises. Celles-ci emploient généralement moins de dix personnes, ont un capital et des revenus faibles et offrent en général des produits et services au secteur

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

informel et donc ne constituent pas une clientèle intéressante pour les banques commerciales ».

L'aspect le plus répandu de la micro finance est le micro crédit qui a vu le jour avec le professeur YUNUS. Il consiste le plus souvent à octroyer des prêts à court terme, soit pour permettre la constitution d'un fonds de roulement, soit pour réaliser de petits investissements.

Quand bien même les concepts SFD et IMF se rejoignent, il est important de préciser que le législateur n'utilise aucune de ces terminologies. Il se contente de définir ce qu'est une institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit. L'alinéa 1 de l'article 2 de la loi PARMEC stipule que sont considérées comme «institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, un groupe de personnes doté de la personnalité morale, sans but lucratif, à capital variable, fondé sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et de leur consentir du crédit».

Selon les partenaires au développement, il n'existe pas de manière formelle une définition conventionnelle de la micro finance. La terminologie couramment utilisée est le terme « Systèmes Financiers décentralisés » pour faire la démarcation entre le système bancaire classique et le système financier informel.

Pour les bailleurs de fonds, les IMF peuvent rester informelles, elles peuvent également évoluer pour devenir soit un établissement financier, soit une banque. Cette vision des bailleurs de fonds fait appel à un processus dynamique de l'évolution des IMF. Pour beaucoup de partenaires au développement la micro finance est un outil, une stratégie de réponse pour que les plus démunis accèdent à des services financiers adaptés à leurs besoins. Ce qui traduit parfaitement la vision « Système Financier Décentralisé ».

Depuis quelques années, on remarque donc un certain regain d'intérêt au profit de la micro finance car les pouvoirs publics ainsi que les bailleurs de fonds s'accordent à reconnaître qu'elle est un instrument de réduction de la pauvreté. Au regard des ressources financières importantes mises à la disposition des IMF par les bailleurs de fonds, les politiques ainsi que les déposants (actionnaires ou membres), le contrôle interne devient une nécessité pour assurer la pérennité des institutions de micro finance afin de leur permettre de participer réellement au développement.

## **2-Charge**

Une charge est un transfert de trésorerie ou d'autres actifs de valeur d'une société vers un individu ou une entreprise. Les normes internationales de comptabilité définissent les charges comme étant des « diminutions des bénéfices économiques pendant la période comptable sous formes de sorties de trésorerie ou d'amortissement... »

## **3-Coût**

Un coût peut être défini comme la somme des charges relatives à un élément (produit, activité, fonction...).

Cette définition revient à dire que le coût est constitué de l'ensemble des frais engagés dans une opération de crédit, de quelque nature qu'elle soit. Souligné que ce sont les emprunteurs qui supportent effectivement les coûts des réserves obligatoires. Cela peut signifier qu'ils sont en mesure d'obtenir certains services que les intermédiaires non bancaires sont dans l'incapacité d'offrir dans les mêmes conditions. On ne saurait non plus exclure les effets « d'engagement », qui rendent onéreux l'abandon d'un bailleur de fonds au profit d'un autre. Sharpe(1990) et Rajan (1992) affirment que la fonction de contrôle des IMF crée précisément ce phénomène d'engagement. Là encore, l'argument s'appuie sur le monopole de l'information que les IMF acquièrent dans le cadre de la surveillance des sociétés, probablement plus convaincant, repose sur les coûts élevés que peuvent subir certains emprunteurs pour obtenir un financement direct. Ainsi, le financement direct peut être coûteux pour les entreprises de petite taille ou relativement nouvelles, en raison des asymétries d'information et de l'absence d'un historique des performances passées, alors que ces coûts seraient réduits pour les grandes d'une solide réputation, éventuellement notées, et qui communiquent des informations, notamment par voie de publication de rapports annuels. Si, pour ces dernières, les autres sources de financement constituent probablement de proches substituts au financement direct, les entreprises nouvelles ou de petite taille sont largement tributaires du crédit bancaire. Cette capacité des banques à réaliser des économies en termes de coûts de nature diverse (recherche, transaction ou information) peut donner lieu à un coût d'arbitrage, qui contribue à expliquer le degré« d'engagement » et peut introduire un écart entre le coût du financement intermédiaire et celui du financement direct. Il en résulte qu'en cas d'interruption de l'offre de prêts bancaires pour une raison quelconque, les emprunteurs

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

dépendant des banques seront confrontés à des coûts de recherche d'un nouveau bailleur de fonds. En conséquence, une diminution de l'offre de crédit bancaire par rapport aux autres formes de financement est susceptible d'accroître le coût du capital de ces emprunteurs dépendant des IMF et entraînera, pour finir, une baisse de l'activité réelle (Bernanke et Gertler, 1995).

### **4-Crédit**

Etymologiquement, le mot "crédit" vient du latin credere qui signifie, « avoir confiance », « se fier à ». De nos jours, le crédit porte sur des activités bien variées et revêt diverses formes.

Le crédit peut être défini comme un prêt consenti par un banquier moyennant une rémunération prenant en compte la durée du prêt. C'est un « acte de confiance se traduisant par un prêt en espèce ou en nature consenti en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance ». (Martinet et Silem, 2000). Le crédit consiste à utiliser le capital d'autrui en échange d'un engagement de remboursement et de payer le prix de son emploi à la fin d'une période déterminée. Selon le Manuel du droit de crédit de Pascal ANCEL, le crédit est, légalement, tout acte par lequel une personne met ou promet de mettre les fonds à la disposition d'une autre personne, ou prend un engagement par signature (aval, cautionnement) éventuellement avec un intérêt.

### **5-Le Taux Effectif Global**

Généralement, le coût supporté par un emprunteur est composé de plusieurs éléments, dont le plus connu est le taux nominal, qui permet de générer le tableau d'amortissement du prêt. Ainsi, l'emprunteur est renseigné à l'avance sur l'intérêt dont il devra s'acquitter périodiquement, selon la périodicité de remboursement retenue. A cette charge, s'ajoutent généralement d'autres frais supportés par l'emprunteur, qui sont déterminés indépendamment du taux nominal et, dans certains cas, sous forme de charges fixes : frais d'assurance, coût des garanties à supporter, etc.

La prise en compte de toutes les autres charges supportées par l'emprunteur, permet de déterminer le taux effectif global du crédit, qui correspond au coût effectivement supporté par

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

le bénéficiaire de crédit. Le TEG permet de comparer les vrais coûts appliqués des IMF à leur clientèle.

### **6-Les risques crédit**

Le risque crédit le plus connu en micro finance et constitue la plus vulnérable d'une IMF. C'est la détérioration de la qualité du portefeuille de crédit. Il cause les pertes et crée les charges énormes de gestion de défaillance. Appelé risque de défaillance, ce risque est lié à l'incapacité du client à honorer les termes du contrat de crédit. Un seul micro crédit ne pose pas un énorme risque parce que le pourcentage sur le portefeuille est insignifiant. Mais puisque la plupart des micros crédits ne sont pas garantis, la défaillance peut facilement s'étendre à un grand nombre de crédits et même à une proportion importante du portefeuille de micro finance. Cet effet de contamination peut être aggravé par le fait que les portefeuilles des IMF se limitent à un certain nombre de secteurs d'affaires. La conséquence est que, un grand nombre de clients peut être exposés à une menace externe commune, un peu comme une maladie contagieuse dans un bétail. Tous ces facteurs poussent à une certaine vitalité dans le maintien de la qualité du portefeuille augmentant ainsi l'importance des mesures de contrôle de risque crédit.

La gestion du risque crédit peut se présenter sous deux angles : les préventions et les mesures de gestion de défaillance.

✓ les préventions interviennent avant l'octroi du crédit. Ainsi avant d'octroyer un crédit, l'IMF peut réduire le risque crédit en prenant certaines mesures de contrôle qui réduisent la défaillance ou la perte potentielle lors de la conception du crédit.

Il s'agit de :

- \* l'enquête sur l'historique du client
- \* l'orientation du client sur les attentes et les procédures de l'IMF.

✓ la gestion de défaillance intervient après l'octroi de prêts. Ici la gestion du risque client transforme les mesures de contrôles qui réduisent la perte potentielle en des pertes réelles. Les mesures clés de gestion des risques crédit sont :

\* la conception du produit (les IMF peuvent détourner une partie importante du risque de défaillance en développant des produits qui tiennent compte des besoins des clients. Les

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

produits clients comprennent la taille du crédit, le taux d'intérêt, l'échéancier de remboursement, les conditions de garantie et autres exigences spécifiques. Les produits doivent répondre à l'objectif pour lequel le crédit est développé ;

\* le choix du client (le premier pour limiter le risque crédit implique le choix des clients pour s'assurer qu'ils ont la volonté et la capacité de rembourser le crédit octroyé.)

\* les comités de crédit (il est important que plusieurs personnes établissent un comité pour la prise de décision d'octroi de crédit car c'est un moyen essentiel et prépondérant pour réduire le risque crédit). Une seule personne ne peut pas prendre la décision d'octroi de crédit, d'annulation ou de rééchelonnement du terme d'octroi de crédit. Il est recommandé que le comité soit composé de trois personnes ou plus. Un comité typique est composé des cadres supérieurs et moyens, mais on peut inclure les sages de la communauté, les structures de financement informelles et même les clients. La responsabilité du comité ne se limite pas seulement à l'approbation, mais aussi du suivi du progrès et leur implication dans la gestion des défaillances. Les IMF doivent avoir des politiques de mesures qui réduisent les risques crédit.

\* la gestion de la défaillance : Elle se fait sur la base de six thèmes que sont la culture institutionnelle pour qui la méthode est d'entretenir une culture institutionnelle basée sur la tolérance, zéro retard et un suivi automatique des comptes accusant de retard de paiement. Les institutions peuvent rappeler aux clients dont les comptes sont récemment défaillants que leur jour de remboursement s'approche ; l'orientation des clients qui est de communiquer directement le concept de tolérance zéro retard à chaque nouveau client avant qu'il ne reçoive son prêt et les édifier clairement des conditions des services offerts, puis l'endoctriner dans la tête de chaque nouveau membre du personnel ; les primes d'encouragement aux membres du personnel.

- le suivi du risque crédit qui est consacré à l'analyse des ratios de qualité de portefeuille de crédit de façon mensuelle.

## **7 -Risque de liquidité**

La liquidité s'adresse à la capacité d'une IMF de trouver immédiatement de l'argent pour faire face aux déboursements des prêts, au paiement des factures et aux remboursements des dettes.

Le risque de liquidité se pose quand un IMF est incapable de couvrir un déficit de liquidité. Compte tenu de la nature de la micro finance, un besoin temporaire de fonds de crédit peut se révéler très sérieux. En micro finance le remboursement de l'emprunteur est typiquement attaché à l'attente de l'emprunteur qu'un bon dossier de remboursement va favoriser un renouvellement continu de crédit. Si l'institution est incapable d'honorer des requêtes de déboursement, le taux de remboursement des clients peut chuter puisque les emprunteurs ne sont plus encouragés à rembourser. Malgré le fait que certaines IMF prennent des mesures pour obtenir des fonds à court terme pour couvrir ce manque de liquidité, cela s'avère souvent cher et constitue une solution pas toujours facile. Dans cette circonstance, l'équipe de gestion des IMF doit prendre des mesures conservatrices de gestion de liquidité.

La gestion efficace de la liquidité exige aux IMF d'obtenir un équilibre entre le maintien de liquidité suffisante pour faire face aux besoins de trésorerie et d'obtenir des revenus par des investissements à long terme. Malgré que la gestion de liquidité et la gestion des flux financiers soient utilisées indifféremment, la gestion de liquidité n'implique pas que la gestion des flux financiers mais aussi la gestion du bilan à court terme (actif et passif à court terme).

La surveillance de ce risque est d'une importance capitale pour les IMF car un défaut de liquidité temporaire du fonds de crédit peut engendrer une dégénérescence sérieuse de la qualité. C'est pourquoi l'IMF doit prendre des mesures adéquates pour minimiser ce risque.

Une mesure clé pour la minimisation de risque de liquidité se réfère à la gestion même de la trésorerie. Cette gestion suppose la mise en place d'un plan de trésorerie, qui permet de s'assurer que le montant des encaissements est en tout temps, égal ou supérieur aux montants des décaissements. Le responsable financier doit établir un programme efficace de gestion des flux financiers. Son Programme doit s'assurer que :

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

- ✓ les besoins en liquidité sont planifiés sur la base d'hypothèse pessimiste en vue de minimiser les crises probables de liquidité.
- ✓ une politique de plafonnement des niveaux de liquidité est élaborée (plafond et plancher d'encaisse)
- ✓ les besoins en liquidité (plan de décaissement) sont prévus et planifiés
- ✓ les plans d'encaissement sont constamment mis à jour
- ✓ les surplus de liquidité sont investis ou octroyés en crédit
- ✓ une politique de liquidité minimale pour assurer la couverture des retraits de fonds des épargnants et l'octroi de crédit aux membres ou à la clientèle.

Les IMF ayant prouvé leur crédibilité négocient le plus souvent des lignes de crédit auprès de la banque locale. En cas de forte demande de crédit, elles peuvent recourir à ces lignes de crédits. Ceci permet aux l'IMF de ne supporter des charges financières que sur les fonds effectivement utilisés.

En dehors des prévisions de trésorerie l'indicateur de liquidité le plus approprié pour une institution dépend de sa typologie institutionnelle. Si l'institution mobilise des épargnes volontaires par exemple, elle doit s'assurer qu'elle dispose d'une liquidité assez suffisante pour satisfaire les décaissements des clients en utilisant un indicateur comme le ratio de liquidité immédiate : le numérateur du ratio de liquidité immédiate doit exclure n'importe quel actif circulant dont l'utilisation est limitée par les bailleurs, étant donné qu'ils ne pourraient pas satisfaire les besoins de retrait des épargnes.

$$\text{RATIO DE LIQUIDITE IMMEDIATE} = \frac{\text{actif liquide}}{\text{dette à court terme}}$$

- Les IMF peuvent d'avantage suivre le total des flux financiers en utilisant le ratio de liquidité. Le ratio de liquidité qui aide les institutions à déterminer s'il y a assez d'espèce (trésorerie) disponible pour les déboursements et aussi s'il y a de la trésorerie improductive en trop. Il devra toujours dépasser 1. Le flux d'entrée et de sortie d'argent devrait être revu sur une base mensuelle et doit inclure seulement l'argent disponible. La dépréciation, les provisions pour les pertes sur crédits ou l'ajustement de subvention et inflation n'ont pas d'effet sur les flux financier

**RATIO DE LIQUIDITE GENERALE=**

$$\frac{\text{trésorerie disponible} + \text{flux d'entrée d'argent prévisionnel}}{\text{flux de sortie d'argent anticipé sur la période}}$$

Finalement, les IMF doivent suivre les répartitions entre la trésorerie et d'autres actifs productifs de façon fréquente. Le ratio de trésorerie improductive mesure la part des fonds qui ne génèrent pas de revenus (espèce en caisse et quasi-espèce) nets des fonds générant des revenus. Les quasi-espèces sont des DAT (3 mois au moins) qui génèrent des revenus très faibles. Pour des raisons de liquidité un certain montant de trésorerie improductive est nécessaire. Cependant, si le montant est très élevé cela réduirait le rendement des actifs de l'IMF. Le montant approprié dépend d'un nombre de facteurs incluant le niveau de maturité de l'institution, d'autres opportunités d'investissement à court terme et le statut juridique de l'institution (intermédiaire financier) et donc la contrainte à la constitution d'une certaine réserve.

**B- HYPOTHESES**

Afin de mener notre étude pour aboutir à des résultats concluants, nous avons émis deux hypothèses à savoir:

H1 : Le coût du crédit est rentable pour l'activité du bénéficiaire.

H2 : La lenteur dans le processus de déblocage de crédit entraîne une dégradation du portefeuille crédit.

**SECTION 2 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

La méthodologie de recherche adoptée pour la collecte des données nécessaires touche deux grandes dimensions : une dimension empirique et une dimension théorique. Nous ferons aussi face à des difficultés rencontrées dans la collecte des données recueillies.

**PARAGRAPHE 1 : Dimension empirique de l'étude**

Le premier objectif poursuivi dans nos recherches est la collecte des données nécessaires pour confirmer ou infirmer les différentes hypothèses que nous avons formulées ci-dessus. Pour y arriver, nous nous sommes appuyés sur deux moyens d'investigation qui sont : la recherche documentaire et des entretiens que nous avons eus avec des personnes ressources de la Direction.

#### 1- LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Elle a consisté à la recherche et à la consultation de documents ayant rapport directement ou indirectement au thème du mémoire dans les bibliothèques et des rapports annuels d'activités.

#### 2- L'ENQUETE DE TERRAIN

Cette enquête a été réalisée dans le but de recueillir l'avis de certains responsables de la CPEC sur les coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance. Il faut surtout noter que c'est une enquête typiquement est orientée vers les personnels et les clients de la CPEC.

#### 3- OBJECTIFS DE LA COLLECTE DE DONNEES

Dans le souci de mener à bien notre travail, nous avons collecté des données chiffrées dans les rapports annuels d'activité de l'institution. L'objectif poursuivi par les enquêtes et les recherches documentaires est d'identifier de façon exhaustive, les causes se trouvant à la base des problèmes en résolution.

#### 4- LA POPULATION MERE

La cible que nous avons identifiée dans le cadre de l'enquête est constituée du personnel et des clients de la CPEC. Il faut noter que la période de notre étude s'étend sur les années 2013, 2014, 2015.

#### 5- TAILLE DE L'ECHANTILLON

Vu le nombre considérable d'employés et de clients de la CPEC, nous avons réduit cette population. Nous avons réalisé notre enquête sur un échantillon de 05 argents de crédit et 50 clients.

#### 6- TECHNIQUE DE DEPOUILLEMENT ET OUTILS STATISTIQUES DE PRESENTATION DES DONNEES

Le dépouillement des données recueillies à l'issue de l'enquête s'est effectué de façon manuelle. L'illustration de l'étude statistique réalisée lors du traitement des données obtenues après le dépouillement est faite grâce à des tableaux et des graphiques à travers les logiciels de texte Word et du Tableau Excel.

➤ DIMENSION THEORIQUE

Cette dimension de la méthodologie vise à fixer les outils de validation des hypothèses en vue de déterminer les causes réelles se trouvant à la base des problèmes spécifiques. Le test de nos hypothèses se fera de la manière suivante :

- Condition de validation de l'hypothèse n°1

La validation de cette hypothèse se fera à travers les questions du questionnaire en annexe et des tableaux de n°1 à n°6.

- Condition de validation de l'hypothèse n°2

La validation de cette hypothèse se fera à travers les questionnaires du tableau n°7 à 13

**PARAGRAPHE 2 : Difficultés rencontrées**

Les entretiens et questions-réponses que nous avons réalisés dans le cadre de notre enquête nous ont posés quelques problèmes. Au nombre des difficultés rencontrées ayant un impact significatif sur le travail présenté, nous avons :

- Les difficultés d'accès à certaines données, simplement parce qu'elles sont jugées confidentielles par l'institution ;
- L'indisponibilité de certains responsables et agent cibles pour notre entretien ;
- L'analphabétisme de certains clients.



***CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE***

# **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

## **CHAPITRE III : CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE**

Dans ce chapitre nous allons présenter d'une part les données pouvant servir à l'analyse suivie de leur commentaire et d'autre part nous ferons des suggestions et nous donnerons les conditions de mise en œuvre.

### **SECTION 1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS**

Il s'agit dans cette section de présenter les résultats des enquêtes (Echantillonnage) et de les analysées.

#### **PARAGRAPHE 1 : Présentation des résultats**

**Tableau**N°1 Charges fixes liées aux crédits

Eléments	Année2013	Année2014	Année2015
Carte de member(FCFA)	3 000	3 000	2 000
Demande de prêt(FCFA)	200	200	200
Frais d'Adhésion	5 000	5 000	2 500

#### **SOURCE: prospectus de CPEC**

On remarque que de 2013 à 2014 le montant des charges fixes ne varie pas. Cependant en de 2015 ses charges fixes ont considérablement baissées (carte membre et frais d'adhésion) de ce fait, la CPEC tient compte du traitement respectueux et équitable de la clientèle.

**Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance :  
Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

Tableau N°2 Charges variables lies aux crédits

Indicateurs	Année2013			Année2014			Année2015		
	0 à 12 Mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	0 à 12 Mois	12 à 24 Mois	24 à 36 mois	0 à 12 mois	12 à 24 Mois	24 à 36 mois
FPP	1%	2%	3%	1%	2%	3%	1%	2%	3%
FED	2%	3%	4%	2%	3%	4%	2%	3%	4%

**Source : Rapport d'activité**

Tableau N°3 Variation des taux appliqués

Element	Année2013	Année2014	Année2015
Individuel	10%	10%	10%
Groupement	14%	14%	14%

**Source : Rapport d'activité**

De 2013 à 2015 les différents taux d'intérêt ne varient pas.

La prise en compte de toutes les charges (fixe et variable) supportées par l'emprunteur, permet de déterminer le Taux Effectif Global (TEG) du crédit, qui correspond au coût effectivement supporté par le bénéficiaire de crédit. Le TEG est déterminé par la formule suivante :

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

$$TEG = \frac{TCF + TCV}{MA}$$

TCF: total des charges fixes

TCV: total des charges variables (FPP, FED, intérêt)

Les résultats de nos investigations sur le calcul du TEG sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau N°4 : TEG

Eléments	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Dossiers respectant les normes Norme: $TEG \leq 24$	44	47	49
Dossiers non respectant les normes	6	3	1
Totale	50	50	50

**Source : Rapport d'enquête**

**Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance :  
Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

Tableau N°5 Taux d'évolution du respect du TEG

Eléments	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Respects	88%	94%	98%
Non respects	12%	6%	2%
Totale	100%	100%	100%

**Source : Résultats des enquêtes**

On remarque une augmentation des dossiers respectant les normes de TEG d'année en année. Ce qui prouve la bonne foi de la CPEC dans le traitement équitable de la clientèle.

En effet, la loi pour réduire les injustices faite aux clients fixe un taux inférieur ou égal à 24%.

Tableau N°6: Tarification des opérations avec la clientèle

Indicateurs	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur des depots des membres, bénéficiaires ou clients.	0%	0%	0%
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur des depots des membres, clients ou bénéficiaires.	6%	6%	6%
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum sur les crédits aux		10%	10%

**Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance :  
Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

membres, bénéficiaires ou clients	10%		
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	18%	18%	18%
Taux d'intérêt effectif global	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>23</b>

**Source : rapport d'activité**

Ce tableau divulgue des informations tarifaires de la CPEC. La CPEC propose des tarifs compétitifs et non discriminatoires. Le client dispose d'un temps suffisant pour analyser l'information.

La plupart des agents économiques qui font recours aux services de la CPEC sont des commerçants, des artisans, des agriculteurs etc. Ces exercent déjà une activité mais qui veulent renforcer leur patrimoine. Il est alors important de connaître l'activité, le chiffre d'affaires, le bénéfice, le coût d'achat des marchandises, le coût de vente, les frais divers liés à l'achat. Une série de questions posées aux bénéficiaires (annexe2) nous a permis d'avoir les informations ci-après.

**Tableau N°7 Durée d'instruction du dossier de crédit déposé**

Modalités	Nombre	Pourcentage
1 – 4 Semaines	08	16%
5 - 12 Semaines	27	54%
Plus de 12 Semaines	15	30%
Total	50	100%

**SOURCE : Résultat des enquêtes**

Après le dépôt du dossier, 16% des clients dont le dossier a été favorable ont bénéficié de leur crédit dans une période allant d'une (01) semaine à quatre (04) semaines ; 54% ont eu leur crédit dans une période allant de cinq (05) à douze (12) et les 30% restant dans un délai de plus de douze (12) semaines.

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

Tableau N°8 : Bénéficiaires ayant réalisés leur projet ou non

Modalités	Nombre	Pourcentage
Oui	18	36%
Non	32	64%
Total	50	100%

### **SOURCE : Résultat des enquêtes**

De cette question, 36% ont répondu favorablement et les 64% ont données une réponse négative.

Tableau N°9 Motifs de non réalisation du projet

Modalités	Nombre	Pourcentage
Montantinsuffisant	5	16 %
Opportunité d'affaireperdue	27	84 %
Total	32	100%

### **SOURCE : Résultat des enquêtes**

Cette question, liée à la précédente, nous a révélé que 16% des personnes qui n'ont pas pu réaliser leur projet avec les fonds perçus ont évoqué la raison de montant insuffisant et les 84% restant ont données la raison d'opportunité d'affaire perdue.

Tableau N°10 Bénéficiaires ayant honorés ou non l'échéancier

Modalités	Nombre	Pourcentage
Oui	18	36%
Non	32	64%
Total	50	100%

### **SOURCE : Résultat des enquêtes**

De cette question, les réponses obtenues sont les suivantes 36% ont pu honorer leur engagement selon l'échéancier et les 64% restant n'ont pas pu le faire.

Tableau N°11 Raison de non-respect de l'échéancier

Modalités	Nombre	Pourcentage
Dépensesimprévues	05	15%
Activité non réalisée	25	78%
Activité pas très rentable	02	6%
Total	32	100%

### **SOURCE :Résultat des enquêtes**

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

Les raisons du non-respect de l'échéancier varient d'un individu à un autre .78% des enquêtés ont évoqués la raison d'opportunité d'affaire perdue compte tenu de la lenteur du processus de déblocage du crédit.

Tableau N°12 Evolution du montant annuel des prêts accordés

Indicateurs	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Montant des prêts accordés	5 064 948	4 429 184	3 897 061
Nombre de prêts accordés	7 945	5 808	4 494

### **SOURCE : Rapport d'activité**

L'examen de ce tableau montre clairement une décroissance des activités de la CPEC en termes de montant annuel des prêts accordés et du nombre de prêt par an. Le montant des prêts a connu une diminution de 12,55% en 2014 et de 13,65% en 2015.

Ce qui témoigne du désintéressement de la population de jour en jour pour les produits de la CPEC.

**Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance :  
Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

TABLEAU N°13 Gestion du portefeuille de crédit

Indicateurs	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Encours des créances en souffrance (en milliers de francs)	<b>38 713</b>	<b>99 317</b>	<b>508 525</b>
Taux brut des créances en souffrance	<b>1,24%</b>	<b>2,73%</b>	<b>2,73%</b>
Taux de remboursement des créances en souffrances	<b>132,34%</b>	<b>77,58%</b>	<b>45,71%</b>
Encours brut des créances en souffrances ressources affectées (en milliers de francs CFA)	–	–	<b>3 908 267</b>
Taux brut des créances en souffrances sur ressources affectées	–	–	<b>14,84%</b>
Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées	–	–	<b>92</b>

**SOURCE : Rapport d'activité**

Malgré la politique mise en place par la CPEC, nous constatons que les encours des créances en souffrances qui était 38 713 000 en 2013 sont passées à 508 525 000 en 2015 donc il a connu une augmentation.

**PARAGRAPHE 2: Vérification des hypothèses**

Il nous revient dans ce paragraphe de vérifier les hypothèses émises.

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

### 1- Vérification de l'hypothèse : N°1

Des résultats découlant de notre enquête, il ressort ce qui suit :

-Une diminution des frais liés aux crédits .Ce qui témoigne la volonté de la CPEC à satisfaire ses clients à moindre coût ;

-Une augmentation des dossiers respectant les normes de calcul du TEG, 98% en 2015 ;

Par ailleurs la CPEC informe intégralement ses clients des tarifs, termes et conditions de tous ses produits financiers, y compris tous les coûts et frais, les prix liés, pénalités, produits associés, et précise lesquels de ces éléments peuvent varier dans le temps.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que l'hypothèse N°1 selon laquelle les coûts des crédits de proximité sont rentables pour les bénéficiaires est confirmée.

### 2- Vérification de l'hypothèse N°2

Quant à l'hypothèse N°2, les résultats de notre enquête ont révélé ce qui suit :

Des 50 clients dont le dossier a été favorable, 16% de ses clients ont pu avoir leur crédit dans une période allant de une à quatre (4) semaines et 54% des clients l'on reçu sur une période allant de cinq(5) à douze (12) semaines. 30% des clients ont reçu leur crédit sur une période supérieur à douze(12).Ces résultats nous permettent d'affirmer qu'il y a une lenteur dans l'instruction des dossiers de crédits .D'après les agents de crédit, cette lenteur s'explique par le problème de fiabilité des informations fournies par les clients ,et le nombre important de dossier qu'ils ont à charge .Aussi , parmi ses clients bénéficiaires de crédit,36% des clients ont pu réaliser leur projet tandis que les 64% restants n'ont pas pu le réaliser à cause des montant de crédit insuffisant et d'opportunité d'affaire perdue .Une fois l'opportunité d'affaire perdue, le client ayant reçu les fonds l'utilisera pour une cause autre que celle qui était prévue. On parlera alors d'un détournement d'objectif de crédit .Ainsi le client ne pourra pas honorer son engagement vis-à-vis de la CPEC ce qui entraine un risque d'impayé. Le niveau des encours des créances en souffrances s'est fortement accru de 2013 à 2015traduisant ainsi le niveau inquiétant du risque des impayés .Cette situation, si rien n'est fait risquerait de porter préjudice à la trésorerie de l'institution.

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

De tout ce qui précède nous pouvons conclure que l'hypothèse N°2 selon laquelle la lenteur dans le processus de déblocage de crédit entraîne une dégradation du portefeuille de crédit est confirmée.

### **SECTION 2 SUGGESTIONS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE**

Cette section est consacrée d'une part à la formulation des suggestions et d'autre part à la formulation des conditions de mise en œuvre.

#### **PARAGRAPHE 1: Suggestions de l'étude**

Bien qu'à l'issue de notre étude qu'on ait vérifié les hypothèses selon lesquelles les coûts des crédits sont rentables pour les activités des bénéficiaires, les suggestions s'avèrent nécessaire pour assainir le portefeuille de crédit. Pour cela nous suggérons aux autorités de la CPEC les mesures ci-après :

- ✓ Faire des visites aux clients après déblocage du crédit pour réduire le risque de détournement de l'objectif du crédit ;
- ✓ Faire bénéficier la CPEC des subventions car elle participe à la réduction de la pauvreté en octroyant des crédits aux populations dans les conditions attrayantes ;
- ✓ Remettre obligatoirement une copie de contrat de prêt aux clients suivi du tableau d'amortissement ;
- ✓ Faire des certificats ou des attestations de félicitation aux bons payeurs ;
- ✓ Faire des prospectus en langue locale sur les tarifs ;
- ✓ Faire des visites aux clients après déblocage dans le processus d'évaluation dans le cadre de la circulation de l'information, pour réduire la concurrence l'effet de fraude et du détournement de l'objectif du crédit ;
- ✓ Instituer à l'instar des banques, un logiciel intégré commun aux IMF en vue d'harmoniser les données financières, comptables et statistiques. Ceci relèvera essentiellement des autorités de régulation.

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

### **PARAGRAPHE 2 : Conditions de mise en œuvre**

Les solutions proposées ne peuvent en aucune manière résoudre d'elles-mêmes les problèmes. Il faut en effet, qu'un certain nombre de conditions soient remplies pour qu'elles aboutissent à la finalité.

#### **A- Conditions de mise en œuvre à l'endroit de l'administration de la CPEC**

Nous formulons à l'endroit de l'administration de la CPEC, quelques conditions de mises en œuvre de :

- ✓ Faire une étude de marché des différentes zones sélectionnées pour l'implantation de nouvelles agences ;
- ✓ Elaborer et budgétiser un plan de formation des agents de crédits ;
- ✓ Concevoir des outils adéquats à la formation des agents de crédits ;
- ✓ Concevoir des outils adéquats à la formation sur l'éducation financière ;
- ✓ Mettre en place un système de motivation lié à la qualité de portefeuille.

#### **B- Conditions de mise en œuvre à l'endroit des chargés de crédit de la CPEC**

- ✓ Prendre conscience de leur importance dans le processus de génération de revenu au sein de l'entreprise ;
- ✓ Sensibiliser les clients sur la nécessité de l'éducation financière pour leur activité c'est-à-dire leur montrer l'importance de la maîtrise de leur activité ainsi que la gestion du crédit reçu.



CONCLUSION

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

Défini comme l'ensemble des charges engagées dans une opération de crédit par un emprunteur, le coût constitue un facteur important dont la non prise en compte pourrait affecter négativement l'activité économique. La CPEC ayant pour activité principale la collecte de l'épargne et la mise en place du crédit, ces différentes activités comportent chacune d'elles des risques qui leur sont liés. Le présent travail ayant pris en compte spécifiquement le coût du crédit, nous avons pu constater qu'au niveau de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit(CPEC) le coût du crédit est rentable pour le bénéficiaire et cela lui permet de développer son activité et d'épargner.

Après nos analyses, il revêt que la lenteur dans le processus de mise en place du crédit et la non maîtrise des activités des clients sont les principales raisons de la survenance de la majorité des impayés. Ce qui entraîne un taux élevé des créances en souffrance et par conséquent la dégradation du portefeuille du crédit .La prise en compte des suggestions et des dispositions pratiques pour leur mise en œuvre est alors nécessaire pour minimiser les pertes .Les micro finances ,malgré leur raison sociale, ont aussi le soucis de pérennisation .

Nous espérons que la CPEC trouvera dans ce travail un plus pour l'amélioration de ses activités. Néanmoins ce modeste travail n'est qu'un essai de solution. Qu'il ne serve pas de référence absolue mais plutôt de prise de réflexion à tous ceux qui, comme nous, voudront investir dans ce domaine.

## **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit (CPEC)**

---

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CRAIG CHURCHILL et Dan COSTER 2001 *Manuel de gestion des risques*
- Martinet et Silem 2000 *Lexique de gestion*
- Manuel de la politique d'épargne et de crédit de la CPEC 2013 à 2015
- Dictionnaire universel, 6<sup>ème</sup> édition, 2010
- Mémoire de fin de formation pour l'obtention du diplôme de licence professionnel, « **Analyse de la rentabilité des activités d'une entreprise prestataire de service : cas de la POSTE DU BENIN SA** », 2014, UAC
- Mémoire de fin de formation pour l'obtention du diplôme de licence professionnel, « **Gestion des risques crédit dans les SFD : cas de la CPEC** »

### Site internet consulté

- [www.google.com](http://www.google.com); visité 04 Juillet 2016 à 08 h 05
- [www.google.com](http://www.google.com); visité le 12 août 2016 à 16h

**TABLE DE MATIERES**

<b>Avertissement.....</b>	<b>i</b>
<b>Dédicace.....</b>	<b>ii</b>
<b>Dédicace.....</b>	<b>iii</b>
<b>Remerciement.....</b>	<b>iv</b>
<b>Listes des sigles.....</b>	<b>v</b>
<b>Listes des tableaux.....</b>	<b>vi</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>vii</b>
<b>Sommaire.....</b>	<b>viii</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CADRE DE L'ETUDE ET OBSERVATION DE STAGE.....</b>	<b>4</b>
<b>SECTION 1 : Présentation de la CPEC .....</b>	<b>4</b>
<b>PARAGRAPHE 1 : Historique , évolution statutaire et services offerts.....</b>	<b>4</b>
<b>A : Historique, évolution statutaire et services offerts.....</b>	<b>4</b>
<b>1 : Historique de la CPEC.....</b>	<b>4</b>
<b>2 : Evolution statutaire de la CPEC.....</b>	<b>4</b>
<b>B : Services offerts.....</b>	<b>5</b>
<b>1 : Les produits d'épargne.....</b>	<b>5</b>
<b>2 : Les produits de crédit.....</b>	<b>5</b>
<b>PARAGRAPHE 2 :Structure organisationnelle et Environnement de la CPEC.....</b>	<b>8</b>
<b>A :Structure organisationnelle de la CPEC.....</b>	<b>8</b>
<b>1 : Assemblée Générale.....</b>	<b>8</b>
<b>2 : Les organes dirigeants et l'équipe de gestion.....</b>	<b>8</b>
<b>B : Environnement de la CPEC.....</b>	<b>10</b>
<b>1: Macro environnement.....</b>	<b>10</b>
<b>2 : Micro environnement .....</b>	<b>11</b>
<b>SECTION 2 : Expérience du stage et inventaire des forces et faiblesses.....</b>	<b>12</b>
<b>PRAGRAPHE 1 : Déroulement du stage.....</b>	<b>12</b>
<b>PARAGRAPHE 2 : Force et faiblesse.....</b>	<b>14</b>
<b>CHAPITRE II:CADRETHEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....</b>	<b>16</b>
<b>SECTION 1 : Cadre théorique de l'étude.....</b>	<b>17</b>
<b>PARAGRAPHE 1 : Problématique et intérêt de l'étude.....</b>	<b>17</b>

# **Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance : Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

A : Problématique de l'étude.....	17
B : Intérêt de l'étude.....	18
C : Objectif de l'étude.....	19
1 : Objectif Général.....	19
2 : Objectifs Spécifiques.....	19
PARAGRAPH 2 : La revue de littérature.....	19
A : Clarification des concepts fondamentaux .....	19
1 : Micro finance.....	20
2 : Charge.....	21
3 : Coût.....	22
4 : Crédit.....	22
5 : Taux effectif global.....	22
6 : Les risques crédit.. ..	23
7 : Risque de liquidité .....	25
B : Hypothèses .....	27
SECTION 2 : Méthodologie de recherche.....	27
PARAGRAPH 1 : Dimension Empirique .....	27
1 : La recherche documentaire.....	28
2 : L'enquête de terrain.....	28
3 : Objectifs de la collecte de données.....	28
4 : La population mère.....	28
5 : Taille de l'échantillon.....	28
6 : Technique de dépouillement et outils statistiques de présentation de données.....	29
PARAGRAPH 2 : Difficultés rencontrées.....	29
CHAPITRE III : CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE.....	30
SECTION 1 : Présentation et analyse des Résultats.....	31
PARAGRAPH 1 : Présentation des résultats.....	31
PARAGRAPH 2 : Vérification des hypothèses.....	38
1 : Vérification de l'hypothèse N°1 .....	38
2 : Vérification de l'hypothèse N°2.....	39
SECTION 2 : Suggestions et condition de mise en œuvre .....	40
PARAGRAPH 1 : Suggestion de l'étude .....	40
PARAGRAPH 2 : Conditions de mise en œuvre .....	41

**Analyse des coûts des crédits de proximité dans les institutions de micro finance :  
Cas de la Coopérative pour la Promotion de l'Epargne et du Crédit (CPEC)**

---

A : Conditions de mise en œuvre de la CPEC à l'endroit de l'administration.....41  
B :Conditions de mise en œuvre à l'endroit des chargés de crédit de la CPEC.....41  
CONCLUSION :..... 42  
BIBLIOGRAPHIE : .....44  
ANNEXES